

PLAN LOCAL D'URBANISME


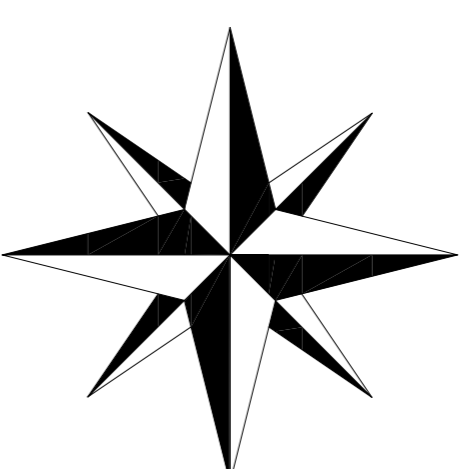
4.2- Village et extensions

ECH.1/2500

Approuvé le 9 octobre 2012
Modifié lpar procédure de modification simplifiée le 26
janvier 2016



Agence Publique de Gestion Locale - Service d'Urbanisme Intercommunal
MAISON DES COMMUNES - Rue Auguste Monod - BP 60444006 PALU CENEA
Téléphone 05.59.50.14.38 - Télécopie 05.59.54.5947



Indications réglementaires

--- Limité de zone ou de secteur

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS au sens de l'article L.151-41 du Code de l'urbanisme		
NUMÉRO DE RÉFÉRENCE	DESTINATION	COLLECTIVITÉ SERVICE BÉNÉFICIAIRE
①	Réalisation d'une aire de stationnement	Commune
②	Suppléant	Commune
③	Cession d'une maison des associations	Commune
④	Aménagement d'une place	Commune
⑤	Cession d'une voie publique	Commune
⑥	Cession d'une voie publique	Commune
⑦	Cession d'une voie publique	Commune
⑧	Emplacement d'une voie publique	Commune
⑨	Emplacement d'une voie publique	Commune
⑩	Cession d'une voie publique	Commune
⑪	Cession d'une voie publique	Commune
⑫	Cession d'une voie publique	Commune
⑬	Cession d'une voie publique	Commune
⑭	Cession d'une voie publique	Commune
⑮	Emplacement d'une voie publique	Commune
⑯	Emplacement d'une voie publique	Commune
⑰	Emplacement d'une voie publique	Commune
⑱	Emplacement d'une voie publique	Commune